ABALONE TT CHÂTEAU GONTIER
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 139000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 20 BIS AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
53200 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
980583751 RCS LAVAL
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 juin 2026

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 41 297,73 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 38 152,88 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 2 008,05 euro(s)

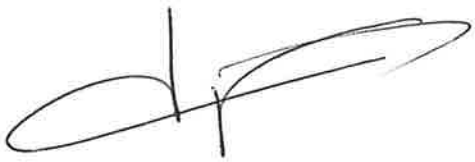
L'associé unique décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 2 064,89 euro(s),
- Au poste « Autres réserves » pour un montant de 39 232,84 euros.

Suite à ces dotations, le poste « *Autres réserves* » s'élève à la somme de 77 385,72 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024			Néant
31.12.2023			X
31.12.2022			X



ABALONE TT CHÂTEAU GONTIER
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 139000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 20 BIS AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
53200 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
980583751 RCS LAVAL
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 juin 2026

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 41 297,73 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 38 152,88 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 2 008,05 euro(s)

L'associé unique décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 2 064,89 euro(s),
- Au poste « Autres réserves » pour un montant de 39 232,84 euros.

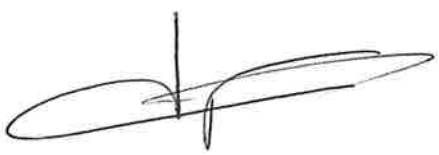
Suite à ces dotations, le poste « *Autres réserves* » s'élève à la somme de 77 385,72 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2024			Néant
31.12.2023			X
31.12.2022			X

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par Madame Nadège LIGNON



SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER

20 B AVENUE MARECHAL JOFFRE

53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2026.11.02 09:16:01 +01'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	1 166.78	36.00	1 130.78		1 130.78	
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 550.00		13 550.00	17 720.00	-4 170.00	-23.53
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	14 716.78	36.00	14 680.78	17 720.00	-3 039.22	-17.15
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	486 557.37		486 557.37	694 251.17	-207 693.80	-29.92
	Autres créances	299 710.30		299 710.30	161 475.89	138 234.41	85.61
	Charges constatées d'avance	9 085.28		9 085.28	8 480.81	604.47	7.13
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	49 543.47		49 543.47	28 999.55	20 543.92	70.84
	Total de l'actif circulant (IV)	844 896.42		844 896.42	893 207.42	-48 311.00	-5.41
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	859 613.20	36.00	859 577.20	910 927.42	-51 350.22	-5.64

(1) Dont à moins d'un an 13 550.00
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 139 000)	139 000.00	139 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	2 008.05		2 008.05	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	38 152.88		38 152.88	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 297.73	40 160.93	1 136.80	2.83
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	220 458.66	179 160.93	41 297.73	23.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	214.96	244.42	-29.46	-12.05
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 901.99	91 118.02	67 783.97	74.39
	Dettes fiscales et sociales	468 030.43	637 036.07	-169 005.64	-26.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 971.16	3 367.98	8 603.18	255.44
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	639 118.54	731 766.49	-92 647.95	-12.66
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	859 577.20	910 927.42	-51 350.22	-5.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an — 639 118.54 — 731 766.49

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 475 601.84		3 475 601.84	3 577 244.27	-101 642.43	-2.84
Montant net du chiffre d'affaires	3 475 601.84		3 475 601.84	3 577 244.27	-101 642.43	-2.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				55 744.48	-55 744.48	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			344.08	1.51	342.57	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 475 945.92	3 632 990.26	-157 044.34	-4.32
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			418 946.01	355 907.44	63 038.57	17.71
Impôts, taxes et versements assimilés			96 437.47	98 491.03	-2 053.56	-2.09
Salaires			2 373 769.40	2 503 154.00	-129 384.60	-5.17
Cotisations sociales			535 822.55	580 060.19	-44 237.64	-7.63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36.00		36.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			14.62	2.28	12.34	541.23
Total des Charges d'exploitation (II)			3 425 026.05	3 537 614.94	-112 588.89	-3.18
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			50 919.87	95 375.32	-44 455.45	-46.61
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 304.20	3 732.61	2 571.59	68.90
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	6 304.20	3 732.61	2 571.59	68.90
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	521.34		521.34	
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	521.34		521.34	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 782.86	3 732.61	2 050.25	54.93
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	56 702.73	99 107.93	-42 405.20	-42.79
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		3 000.00	-3 000.00	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-3 000.00	3 000.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	7 978.00	31 168.00	-23 190.00	-74.40
Impôts sur les bénéfices (X)	7 427.00	24 779.00	-17 352.00	-70.03
Total des produits (I+III+V+VII)	3 482 250.12	3 636 722.87	-154 472.75	-4.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 440 952.39	3 596 561.94	-155 609.55	-4.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 297.73	40 160.93	1 136.80	2.83

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER

20 B AVENUE MARECHAL JOFFRE

53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

La société est filiale de la SAS ABALONE FRANCE. Le groupe est soumis au régime fiscal des groupes de sociétés défini à l'article 223A du Code Général des Impôts.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :
- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N 1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N 1.

L'application du règlement ANC 2022 06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N : voir état en fin d'annexe

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		1 167		1 167
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	17 720		4 170	13 550
TOTAL GENERAL	17 720	1 167	4 170	14 717

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		36		36
TOTAL GENERAL		36		36

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 550	13 550	
Autres créances clients	486 557	486 557	
Impôts sur les bénéfices	26 580	26 580	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 743	23 743	
Divers état et autres collectivités publiques	808	808	
Groupe et associés	246 849	246 849	
Débiteurs divers	1 730	1 730	
Charges constatées d'avance	9 085	9 085	
TOTAL	808 903	808 903	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 170		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00		13 900		13 900

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	139 000			
Réserve légale		2 008		
Autres réserves		38 153		
Résultat de l'exercice	40 161			
Total des capitaux propres	179 161	40 161		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				139 000
Réserve légale				2 008
Autres réserves				38 153
Résultat de l'exercice				41 298
Total des capitaux propres				220 459

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	215	215		
Fournisseurs et comptes rattachés	158 902	158 902		
Personnel et comptes rattachés	198 581	198 581		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 645	102 645		
Taxe sur la valeur ajoutée	128 735	128 735		
Autres impôts taxes et assimilés	38 068	38 068		
Groupe et associés	7 427	7 427		
Autres dettes	4 544	4 544		
TOTAL	639 119	639 119		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	808
TOTAL	808

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 289
Dettes fiscales et sociales	116 635
Autres dettes	4 544
TOTAL	207 683

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 655	
TOTAL	3 655	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 448
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		6 448

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.9 %

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

SAS ABALONE TT CHATEAU GONTIER
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements reçus :
Garantie financière EULER : 286 180 €

Abalone TT Chateau Gontier

en €	31/12/2025	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)	(H)	(I)	31/12/25 Pro-forma
Production vendue de services	3 475 602		- 16 168								3 459 434
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	12 320	16 168	-					-		28 489
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-				-						-
Autres produits	344			-			-				344
Autres achats et charges externes	- 418 946							2 500			-416 446
Charges sociales	- 523 614	- 12 320									-535 934
Dotations aux provisions	-									-	-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-					-					-
Autres charges	- 15							-			-15
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**50 920**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 500**	**-**	**-**	**53 420**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**5 783**										**5 783**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**56 703**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 500**	**-**	**-**	**59 203**
Produits exceptionnels (VII)	-				-		-		-		-
Charges exceptionnelles (VIII)	-					-		- 2 500		-	-2 500
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**-**	-	-	-	-	-	-	- 2 500	-	-	**-2 500**
	-										

(A) Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements reçus en compensation de charges de personnel
(B) Transfert de charges d'exploitation relatif à des refacturations
(C) Transfert de charges d'exploitation relatif à des remboursements d'assurance
(D) Produits de cession d'immobilisations corporelles
(E) VNC des immobilisations corporelles cédées
(F) Produits de gestion antérieurements classés en exceptionnel, passés en exploitation
(G) Charges de gestion antérieurements classées en exceptionnel, passées en exploitation
(H) Reprises de provisions antérieurement classées en exceptionnelles, passées en exploitation
(I) Dotations aux provisions antérieurement classées en exceptionnelles, passées en exploitation